

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de réseau 2016/2020, deux thèmes principaux sont développés cette année :

- le travail personnel de l'élève, sur lequel une réflexion a été engagée en fin d'année dernière ;
- l'évaluation, thème du stage FIL prévu en mars prochain.

Un site dédié à notre REP est également en construction. Il permettra à la fois de communiquer sur les différents projets menés dans les écoles et au collège, et d'accéder à des ressources pédagogiques directement liées aux objectifs de notre projet de réseau.

L'équipe de pilotage du réseau

L'agenda du REP

Récemment...

Conseil école-collège :
mardi 12 décembre,
17h15, collège Haut de Penoy (site Monplaisir)

1ère animation pédagogique « Le travail personnel de l'élève » :
jeudi 14 décembre,
17h00, inspection

Comité de pilotage :
lundi 18 décembre,
17h15, collège Haut de Penoy (site Monplaisir)

Rallyes-maths :
du 12 au 16 mars, au collège, pendant la semaine des mathématiques

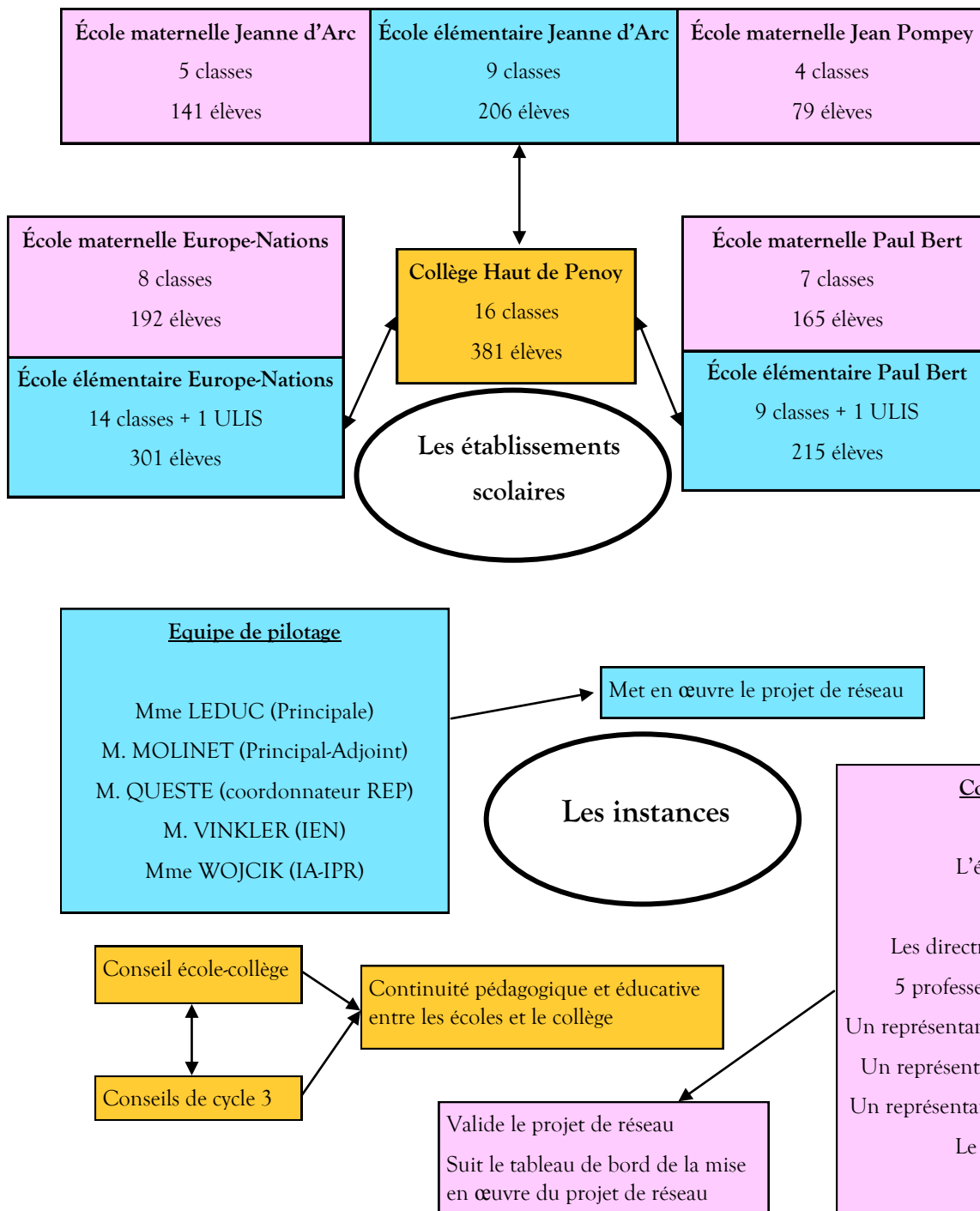
À venir...

2ème animation pédagogique « Le travail personnel de l'élève » :
mardi 20 mars, 17h00, inspection

Stage FIL « évaluation » :
mercredi 28 mars, au collège

Zoom sur...

Notre réseau

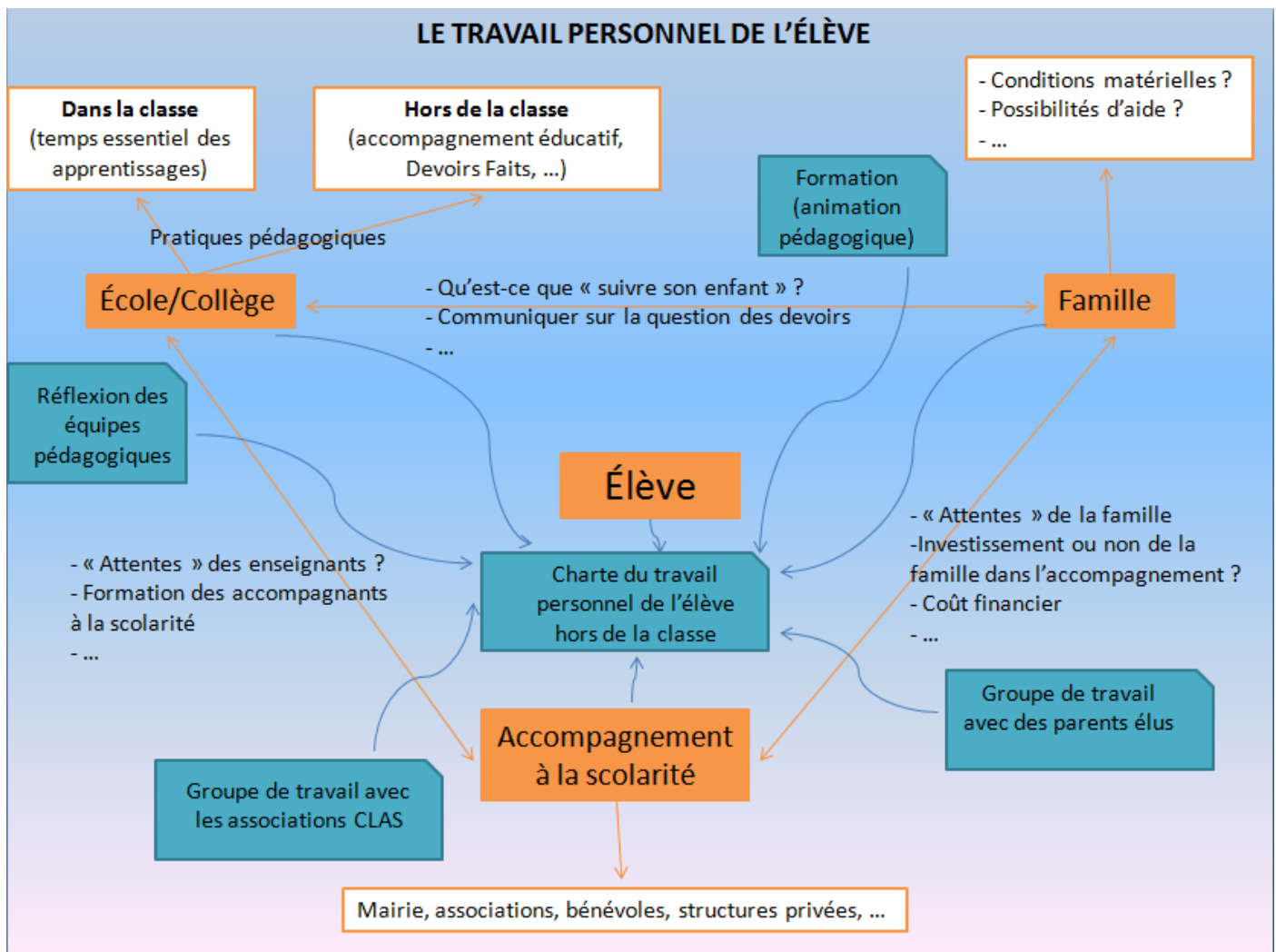


Objectifs du projet de réseau :

n°5 : rendre plus explicite le travail personnel de l'élève (pour les élèves et leurs parents)

n°8 : développer la coéducation avec les parents

- > permettre à un maximum d'enseignants du réseau de s'approprier la thématique du travail personnel de l'élève
- > parvenir à l'écriture d'une charte partenariale du travail personnel de l'élève en dehors de la classe

**Autres axes de travail...**

-> Stage FIL (Formation d'Initiative Locale) : le mercredi 28 mars 2018, au collège ; les pratiques d'évaluation.

-> Observations croisées et/ou animation de séquences pédagogiques 1er/2nd degrés : les professeurs intéressés peuvent prendre contact avec Loïc QUESTE (un professeur des écoles peut se rendre en observation au collège ; un professeur de collège peut se rendre en observation dans une classe primaire).

-> Mise en place des CP dédoublés à la rentrée 2018/2019.